

Passeport européen des qualifications des réfugiés

www.coe.int/eqpr



Qu'est-ce que le Passeport européen des qualifications des réfugiés (EQPR) ?

- C'est une initiative visant à faciliter la reconnaissance
- des qualifications des réfugiés même lorsqu'ils ne sont pas mesure de justifier leurs qualifications sur la base d'une documentation complète.
- L'EQPR est un document qui dresse une liste des plus hautes qualifications académiques obtenues, l'expérience professionelle ainsi que les compétences linquistiques.
- Il peut être utilisé par les réfugiés lorsqu'ils souhaitent poursuivre leurs études ou lorsqu'ils cherchent un emploi.





Pourquoi est-il utile?

- Nombre de réfugiés ne sont pas en mesure de prouver leurs qualifications académiques. Lorsqu'ils ont fui leur pays, ils n'ont pas forcément pu emporter les documents pertinents. Certains d'entre eux ont perdu leurs documents au cours du voyage vers le pays d'accueil.
- L'EQPR peut être utilisé dans d'autres pays européens.

Quels sont les avantages de l'EQPR?

- Le coût de l'évaluation et les démarches sont réduits, car les réfugiés n'ont pas à passer d'autres évaluations.
- Les sociétés d'accueil ainsi que les réfugiés ont tout à gagner d'une intégration plus rapide.

Projet financé par :

- Des contributions volontaires de Belgique, Grèce, Italie et Norvège
- Le Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la construction de sociétés inclusives
- Le Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants réfugiés et migrants en Europe
- Le budget du Conseil de l'Europe

BIEN ACCUEILLI

Des universités ainsi que des agences de recrutement ont accepté l'EQPR comme document justificatif.

L'EQPR soutient la mise en œuvre de :

LA CONVENTION DE RECONNAISSANCE DE LISBONNE

- Art. 7 Section VIII de la Convention qui mentionne la reconnaissance des qualifications des réfugiés en l'absence d'une documentation complète.
- Une Recommandation sur la Reconnaissance des qualifications des réfugiés a été adoptée en 2017.

Sélection des participants



Accord de participation

Participant



Description détaillée du niveau d'instruction / Questionnaire

Participant



Evaluation des documents disponibles/ reconstitution

Évaluateurs des qualifications



COMMENT ÇA MARCHE?

Délivrance du Passeport européen des qualifications des réfugiés (EQPR)

> Évaluateurs des qualifications



Entretien structuré avec les évaluateurs des qualifications

> Évaluateurs des qualifications Participant

Procédure d'évaluation

- Les évaluateurs des qualifications sont des experts dans le domaine des qualifications. Ils ont la connaissance des qualifications étrangères et du système éducatif des pays d'où sont issus les réfugiés.
- Les réfugiés remplissent un questionnaire puis, s'ils sont sélectionnés, rencontrent une équipe d'évaluateurs de qualifications pour un entretien d'environ 45 minutes au cours duquel leurs qualifications vont être évaluées.
- A l'issue de l'entretien, la décision de délivrer ou non l'EQPR est prise.



QUALIFICATIONS ÉVALUÉES

- Etudes supérieures
- Etudes secondaires supérieures

Partenaires

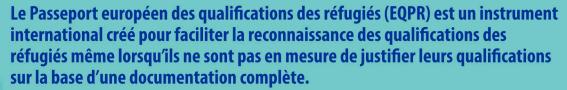
- ENIC d'Arménie, Canada, France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Norvège et Royaume-Uni
- Ministères de l'Education de Grèce, Italie et Norvège
- Gouvernement de la Flandre, Belgique
- Conférence des recteurs d'université d'Italie
- HCR



DOCUMENTAIRE

Un documentaire sur l'EQPR réalisé en 2017 montre les avantages du projet ainsi que son impact positif sur la vie des réfugiés.

A voir ici : www.coe.int/eqpr





L'EQPR contribue à l'intégration des réfugiés au sein des sociétés qui les accueillent, et plus généralement, à soutenir les sociétés inclusives démocratiques où la diversité est reconnue comme une valeur ajoutée et une richesse.

Passeport européen des qualifications des réfugiés (EQPR)

Contact:

Division de la Coopération et du Renforcement des Capacités Service de l'Education Conseil de l'Europe Agora F-67075 Strasbourg Cedex

refugees.qualifications@coe.int www.coe.int/eqpr

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

www.coe.int

